

**Pour nos emplois. Pour notre industrie.
Pour nos territoires.**

À la suite de l'annonce de la fermeture de quatre sites de Legrand en France, la CGT appelle à une **mobilisation exceptionnelle le lundi 21 juillet 2026 devant le siège de Legrand.**

Cette mobilisation dépasse le seul cadre de l'entreprise. Elle porte une exigence claire : le maintien de l'emploi, la préservation de notre outil industriel et la mise en œuvre d'autres choix stratégiques pour l'avenir de Legrand France.

Le syndicat LEGRAND, L'UD 87 et l'USTM 87-23 appellent l'ensemble des salariés à une **journée de grève massive** et invitent tous les travailleurs, les citoyens, les organisations syndicales, les élus et les forces vives de notre territoire à rejoindre le rassemblement.

Cette mobilisation se déroulera notamment en présence de Laurent Brun, administrateur confédéral de la CGT, de Virginie Neumayer membre CGT du Conseil national de l'industrie, Stéphane FLEGEAU, secrétaire général de la fédération de la métallurgie, de représentants du Comité régional CGT Nouvelle Aquitaine, de l'Union départementale CGT de la Charente (UD 16), ainsi que d'élus et de responsables politiques de nos territoires.

Legrand est la seule entreprise de Nouvelle-Aquitaine appartenant au CAC 40. Laisser fermer des sites aujourd'hui, c'est accepter le début d'un démantèlement programmé de notre industrie. Nous refusons cette logique dictée par les seuls intérêts des actionnaires.

Derrière chaque emploi industriel supprimé, ce sont des familles, des commerces, des entreprises sous-traitantes et les services publics qui sont fragilisés.

Un emploi industriel génère en moyenne trois emplois induits sur un territoire. C'est donc **tout notre tissu économique local qui est menacé.** La désindustrialisation et l'affaiblissement de la Haute-Vienne comme de la Nouvelle Aquitaine ne sont pas une fatalité. La CGT porte un projet de réindustrialisation des territoires, fondé sur l'investissement productif, le développement des savoir-faire, l'innovation et le maintien de l'emploi. La casse de l'emploi industriel en Haute-Vienne et en Nouvelle Aquitaine a déjà fait trop de dégâts. Il est temps que **les responsables politiques prennent clairement position face aux dérives de l'actionnariat financier et aux licenciements boursiers**, qui privilégient la rémunération des actionnaires au détriment de l'emploi, de l'industrie et de l'avenir de nos territoires.

Legrand est un fleuron industriel français. Son avenir ne peut être sacrifié au nom de la seule rentabilité financière.

D'autres choix stratégiques sont possibles : investir dans les sites, développer les productions, préserver les emplois et garantir un avenir industriel à nos territoires.

Le 21 juillet, faisons de cette mobilisation un message fort : celui de femmes et d'hommes déterminés à défendre leurs emplois, leur industrie et l'avenir de leurs territoires.

Mobilisation et appel à la grève le 21 juillet à partir de 10 h
Prises de paroles - plancha revendicative - temps d'échanges
Siège de Legrand
128 Av. du Maréchal de Lattre-de-Tassigny

